



10, Place des Archives – 69002 LYON

Valérie Thoraval
04.72.32.50.60

contact@cpe-formation.fr
cpe-formation.fr



SÉCURITÉ

REACH – CHEF DE PROJET REACH

OBJECTIFS

Se repérer dans la réglementation REACH.
Identifier les impacts et les obligations de la réglementation.
Identifier les clefs et être capable de mettre en place une organisation interne pour suivre les obligations liées à REACH.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

INTRODUCTION AU RÈGLEMENT REACH

Les origines du règlement REACH (substances existantes, nouvelles...)
Les grands principes du règlement REACH (enregistrement, communication, autorisation, restriction)
Les différents statuts de REACH et leurs interactions

Les interactions avec les autres grandes réglementations chimiques (CLP, risque chimique...)

L'ENREGISTREMENT SOUS REACH

Le début de l'obligation (tonnage, pré-enregistrement et enregistrement...)
L'organisation entre les entreprises (SIEF et consortium)
Le dossier d'enregistrement (partie spécifique, tests, évaluation des risques...)
Les coûts liés à l'enregistrement

Quelles clefs pour établir son planning et son budget d'enregistrement

LE SUPPORT DE LA COMMUNICATION : LA FDS

Le rôle des FDS avec REACH et les nouvelles obligations.

Le contenu des FDS.

De la FDS à la FDS étendue (FDS_e) :

- › Quand et comment doit-on avoir une FDS_e pour les substances, pour les mélanges...
- › Les obligations des FDS_e (conformité, usage non couvert...).

Les points des FDS(e) analysés lors des contrôles des autorités



DURÉE

1 jours
7 heures



SESSIONS

- 23 novembre 2021
en présentiel à
Lyon



FRAIS D'INSCRIPTION (DÉJEUNER INCLUS)

745 € HT



PRÉREQUIS & PUBLIC CONCERNÉ

Responsables
réglementation produits,
responsables HSE,
ingénieurs, techniciens,
responsables/chargés
d'études, consultants

L'AUTORISATION ET LA RESTRICTION POUR LES SUBSTANCES ET LES ARTICLES

Qu'est-ce que l'autorisation (listes des SVHC et de recommandation, l'annexe XIV...) et la restriction.

Le dossier d'autorisation (principe, stratégie, obtenir une autorisation...).

Points sur les articles et les obligations qui en découlent.

Obligations de communication liées aux SVHC, de notification...

LA PRATIQUE AU JOUR LE JOUR

Comment utiliser le site internet de l'ECHA (newsletter, guides...), le site du helpdesk... pour se tenir au courant des évolutions de REACH.

Comment s'organiser en interne (services à impliquer selon les statuts...).

Comment se préparer aux contrôles des autorités (documents à prévoir...).

Assurer son suivi de manière quotidienne

Coordonnées

CPE Lyon Formation Continue

Campus Saint-Paul – Bâtiment F • 10, Place des Archives – 69002 LYON

04.72.32.50.60

